

4. Calendrier

Il importe enfin de préciser le calendrier du travail à venir en se référant à la **principale contrainte fixée par le ministre : la mise en œuvre de la nouvelle seconde à la rentrée 2009.**

- **Septembre-octobre 2008** : approfondissement de la concertation bilatérale et multilatérale autour de la maquette pédagogique concertée et de ses conséquences ; approfondissement des simulations organisationnelles correspondantes.
- **Fin octobre 2008** : décision du ministre sur les grands principes d'organisation du nouveau lycée.
- **Novembre – décembre 2008** : affinement de la maquette notamment pour la seconde ; lancement du travail sur les programmes, notamment pour la seconde ; approfondissement de la concertation sur la maquette et les conséquences en matière de fonctionnement des établissements, d'exercice du métier d'enseignant, de vie lycéenne.
- **Décembre 2008** : décision du ministre sur le projet définitif de seconde et les aspects essentiels du cycle terminal ; mise en place des consultations formelles (notamment CSE et sans doute CNESER, autres instances nécessaires ou souhaitées) ; démarrage du travail réglementaire dans les services concernés.
- **Janvier- juin 2009** : préparation de la rentrée dans les académies ; affinement de la maquette pédagogique du cycle terminal et des modes de validation, concertations corrélatives et décisions correspondantes du ministre ; saisine des instances concernées ; poursuite en parallèle du travail sur les programmes et adoption des programmes (définitifs ou provisoires) de seconde.
- **Septembre 2009** : nouvelle seconde.
- **Septembre – décembre 2009** : achèvement du travail sur les programmes du cycle terminal, approbation de tous les nouveaux programmes.
- **Septembre 2010** : première année du nouveau cycle terminal.
- **Septembre 2011** : deuxième année du nouveau cycle terminal.
- **Juin 2012** : première session du baccalauréat consécutif à la réforme.